

13

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
GENERALE ET DE LA REGLEMENTATION

5ème BUREAU

Poste 1.353

NIMES, le 29 DEC. 1983

Référence n. 84/ 2660/MS/JD

Rappeler dans la réponse
les indications ci-dessus

A R R E T E

portant inscription sur l'inventaire supplémentaire
à la liste des objets mobiliers classés
Monuments Historiques

LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
DU DEPARTEMENT DU GARD,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU la loi du 23 décembre 1970 modifiant et complétant
la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et le
décret n° 71.858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de
ladite loi ;

VU l'avis émis par la Commission départementale des
Objets Mobiliers ;

SUR PROPOSITION de M. le Secrétaire Général du Gard,

.../...

A R R E T E
=====

ARTICLE 1. - Les objets mobiliers, ci-après, désignés sont inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés Monuments Historiques.

BAGNOLS SUR CEZE - Place de la Vierge.

- (CL) 1 - La Vierge, statue et son encadrement sculpté, pierre début XVIIIème siècle.

BAGNOLS SUR CEZE - Eglise.

PM30001103
1104

- 1 - St Jean Baptiste, statue et son encadrement, pierre sculptée, XIXème siècle,
2 - St Jean Baptiste, statue, bois peint et doré, XIXème siècle,

(CL) 3
PM30001109
1110

- 3 - Lutrin, bois doré, XVIIIème siècle,
4 - Crucifix, bois doré, XIXème siècle,

PM30001107
1108

- 5 - Vierge à l'enfant, stuc émaillé, XIXème siècle,
6 - Autel galbé à degrés, marbre polychrome, XVIIIème siècle et six candélabres métal doré, XIXème siècle,

PM30001105
1106

- (CL) 7 - Buffet d'orgue, bois doré et sa tuyauterie par Charles BOISSELIN, 1701-1704,

- 8 - Chapelle des Fonts baptismaux avec fonts baptismaux, marbre blanc, XVIIIème siècle, et deux verrières par Martin, XIXème siècle,

- (CL) 9 - La Sainte Famille toile cintrée attribuée à Parrocel XVIIIème siècle,

PM30001111

- 10 - Pieta, toile ex dono, J.B. JEAN, fin XVIIIème siècle,

- (CL) 11 - Le mariage mystique de Ste Catherine, toile XVIIème siècle,

- (CL) 12 - Chasuble brodée : le sacrifice d'Abraham, soie or et peinture, XVIIIème siècle,

- (CL) 13 - Le Christ et la Samaritaine, toile XIXème siècle.

ARTICLE 2. - Le présent arrêté sera notifié à M. le Maire de la commune intéressée, aux propriétaires et affectataires qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

ARTICLE 3. - Ampliation du présent arrêté sera adressée pour information a :

- M. le Ministre de la Culture (Bureau de la Documentation et des Oeuvres d'Art classées) - 3, Rue de Valois à PARIS,
- M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles - Conservation Régionale des Bâtiments de FRANCE - 5, Bis, Rue de la Salle l'Evêque à MONTPELLIER,
- M. le Directeur des Archives départementales - 20, Rue des Chassaintes à NIMES,
- M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, 13, Rue Briçonnet à NIMES.

Nîmes, le 29 DEC. 1983

POUR LE PREFET, COMMISSAIRE
DE LA REPUBLIQUE,
LE SECRETAIRE GENERAL,

F. DOYEN.

POUR AMPLIATION :
POUR LE PREFET, COMMISSAIRE
DE LA REPUBLIQUE,
L'ATTACHE CHEF DE BUREAU,



G. ROCHE.

